



Envoyé en préfecture le 07/05/2024

Reçu en préfecture le 07/05/2024

Publié le 07/05/2024

ID : 030-213001258-20240507-DMM_141-CC



DECISION DE MONSIEUR LE MAIRE DMM 141
PRISE EN APPLICATION DE L'ARTICLE L2122-22 DU CGCT

Objet : Marché : construction d'un groupe scolaire

Lot 6 (menuiseries intérieures)

TABUSSE MENUISERIES

Monsieur le Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code des Marchés Publics,

Vu la délibération n°DE202005_07B du 27 mai 2020 relative aux délégations du Conseil Municipal à Monsieur le Maire, modifiée par la délibération n°DE202307_06 du 25 juillet 2023,

Vu le marché de construction d'un groupe scolaire - lot 6 (menuiseries intérieures) d'un montant initial de 265 600,00 € HT, notifié le 2 mars 2023,

Vu l'avenant n°1, d'un montant de - 64 849,00 € HT, au lot 6 portant modification du montant initial du marché, soit 200 751,00 € HT,

Vu l'avenant n°2, d'un montant de + 34 913,00 € HT, au lot 6 portant modification du montant initial du marché, soit 235 664,00 € HT,

DECIDE

ARTICLE 1 : l'avenant n°3, au lot 6 (menuiseries intérieures) du marché de construction d'un groupe scolaire, a pour objet de prendre en compte les modifications suivantes – cf. devis n°20240090 du 2/5/2024 motivé et annoté par la maîtrise d'œuvre :

Travaux en plus-value :

- Habillage mural en ossature bois,
- Modification de la dimension de l'ensemble menuisier de la porte à DAS,

Total : + 10 966,00 € HT

Travaux en moins-value :

- Suppression de 6 niches extincteur,
- Suppression des habillages bois des 10 niches radiateur,

Total : - 6 988,00 € HT

● Total des travaux : + 3 978,00 € HT

Le montant du marché est ainsi porté à 239 642,00 € HT, représentant une diminution de - 9,77 % sur le montant initial.

ARTICLE 2 : les crédits correspondants sont inscrits au budget de l'exercice en cours.

ARTICLE 3 : la présente décision sera transmise à Madame la Préfète et affichée en mairie.

A Garons, le **07 MAI 2024**

Alain DALMAS

Maire de Garons



**MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques**

MARCHES PUBLICS ET ACCORDS-CADRES

EXE10

AVENANT N° 3

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public ou d'un accord-cadre.

A - Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice)

**COMMUNE DE GARONS
HOTEL DE VILLE
30128 GARONS
TEL : 04.49.29.59.00
Courriel : secretariat@garons.fr**

B - Identification du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre

**TABUSSE MENUISERIES
ZAC Trajectoire
2, impasse Gaston Tailland
30540 MILHAUD**

**Téléphone : 04.66.04.11.15
Adresse électronique : menuiserie@tabusse.fr**

C - Objet du marché public ou de l'accord-cadre

■ **Objet du marché public ou de l'accord-cadre :**

**CONSTRUCTION D'UN GROUPE SCOLAIRE
LOT 6 – MENUISERIES INTERIEURES**

■ **Date de la notification du marché public ou de l'accord-cadre : 2 mars 2023**

■ **Durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre : mars 2023 à juin 2024**

■ **Montant initial du marché public ou de l'accord-cadre :**

- **Taux de la TVA : 20 %**
- **Montant HT : 265 600,00 €**
- **Montant TTC : 318 720,00 €**

■ **Montant du marché avec l'avenant n°1 :**

- **Taux de la TVA : 20 %**
- **Montant HT : 200 751,00 €**
- **Montant TTC : 240 901,20 €**

■ Montant du marché avec l'avenant n°2 :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 235 664,00 €
- Montant TTC : 282 796,80 €

D - Objet de l'avenant

■ Modifications introduites par le présent avenant - cf. devis n°20240090 du 2/5/2024 motivé et annoté par la maîtrise d'œuvre :

Travaux en plus-value :

- Habillage mural en ossature bois,
- Modification de la dimension de l'ensemble menuisier de la porte à DAS,

Total : + 10 966,00 € HT

Travaux en moins-value :

- Suppression de 6 niches extincteur,
- Suppression des habillages bois des 10 niches radiateur,

Total : - 6 988,00 € HT

- Total des travaux : + 3 978,00 € HT

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public ou de l'accord-cadre :
(Cocher la case correspondante.)

 NON OUI

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 3 978,00 €
- Montant TTC : 4 773,60 €
- % d'écart introduit par l'avenant : - 9,77 % (sur le montant du marché initial)

Nouveau montant du marché public ou de l'accord-cadre :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 239 642,00 €
- Montant TTC : 287 570,40 €

E - Signature du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
Marc TABUSSE Gérant	Nilford le 7/05/24	

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice)

A :, le

Signature

(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

Alain DALMAS

Maire de Garons

MOTIVATION AVENANT N°3 TABUSSE MENUISERIES

OPERATION :

TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU NOUVEAU GROUPE SCOLAIRE DE GARONS

MATRE DE L'OUVRAGE :

Commune de Garons

MARCHE :

LOT	06. MENUISERIES INTERIEURES
ENTREPRISES	TABUSSE MENUISERIES Zac trajectoire 2 impasse Gaston Tailland 30540 MILHAUD

OBJET :

1 Travaux en plus value concernant :

-Habillage mural en ossature bois en remplacement des revêtements muraux topakoustiket des panneaux lieges dans les 3 classes primaires et dans la salle polyvalente : 10092 €

-Modification dimension de l'ensemble menuiser de la porte DAS dans circulation maternelle : 874 €

Soit un montant en plus value de : **10 966 €**

2- Travaux en moins value concernant :

-Suppression des 6 niches extincteur dans l'Elémentaire remplacés par les meubles d'intégration d'extincteur (devis20240070): - 2088 €

-Suppression des habillages bois des 10 niches radiateur : -4 900 €

Soit un montant en moins value de : **- 6 988 €**

Montant de l'avenant n°3 TABUSSE : **+ 3 978 €** Selon devis 2024009

Récapitulatif

Marché TABUSSE : 265 600 €

Avenant n°1 : - 64 849 €

Avenant n°2 : +34 913 €

Avenant n°3 : +3 978 €

Nouveau montant du marché : 239 642 € HT


Luc BREGUIBOUL
15, av. J. Jaures - 30900 NIMES
Tél. : 04.66.64.32.12 - Fax : 04.66.62.20.62
Inscrit à l'Ordre sous le n° 32 274
ARCHITECTE D.P.L.G.



SARL TABUSSE MENUISERIES

ZAC Trajectoire - 2, Impasse Gaston Tailland

30540 MILHAUD

Tél. : 04 66 04 11 15 / Fax : 04 66 04 11 16

e-mail : menuiserie@tabusse.fr

Envoyé en préfecture le 07/05/2024

Reçu en préfecture le 07/05/2024

Publié le 07/05/2024

ID : 030-213001258-20240507-DMM_141-CC



Devis

N° :	20240090
Date :	02/05/2024

COMMUNE DE GARONS

Référence :

Hôtel de Ville
Grand'Rue
30128 GARONS

Objet :
NOUVEAU GROUPE SCOLAIRE GARONS
Lot n° 06 - Menuiseries intérieures
HABILLAGE MURAL BOIS

Tél. : 04 66 70 05 77 - Fax : 04 66 70 05 69

Désignation	U	Quantité	P.U. H.T.	Total H.T.
-------------	---	----------	-----------	------------

TRAVAUX EN PLUS VALUE

ZONE SUD

Réalisation d'un habillage mural constitué de: 58.000 174.00 10092.00

Ossature bois massif épicéa 40x40mm

Remplissage isolant laine de roche 40mm

feutre intissé noir M1

parement en lames épicéa 1 pli section 18x100mm espacées de 5mm

fixation apparente par clouage

NOTE: TRAITEMENT ou PEINTURE NON PREVU

SOUS RESERVE VERIFICATION QUANTITE

(quantité donnée par architecte)

SOUS RESERVE DE POSSIBILITE DE REALISATION PENDANT LE

DELAIS CONTRACTUEL

Modification du chassis fixe et remplacement vitrage sur ensemble DAS EN 1.000 874.00 874.00

EM13 suite a non respect réservation

Sous Total

10966.00

TRAVAUX EN MOINS VALUE

Suppression niche extincteur zone SUD U -6.000 348.00 -2088.00

Suppression niche radiateur U -10.000 490.00 -4900.00

Sous Total

-6988.00

Totaux H.T	Taux	Montant TVA
3978.00	20.00	795.60

Total H.T : 3 978.00 EUR

Total TVA : 795.60 EUR

Total TTC : 4 773.60 EUR

Pour valider la commande, veuillez nous retourner un exemplaire signé revêtu de la mention manuscrite "Bon pour Accord"